



"L'Europe et le Département investissent pour le développement rural de La Réunion"

APPEL A PROJETS

Dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion 2014-2020

T.O. 1.2.1 – Transfert de connaissances et actions d'information - 2022

Le type d'opération 1.2.1 vise à renforcer le dispositif d'accompagnement technico-économique des agriculteurs en proposant des actions portant sur la diffusion des savoirs et des techniques au sein des exploitations agricoles, au travers des groupes cibles, et en accompagnant les projets d'acquisition de connaissances et de compétences des agriculteurs.

Ces actions sont essentielles pour promouvoir la croissance économique et le développement des zones agricoles et rurales, l'amélioration de la compétitivité des filières, l'efficacité dans l'utilisation des ressources et la performance environnementale, vétérinaire et phytosanitaire des exploitations agricoles.

Le présent appel à projets concerne l'encadrement technique des filières agricoles et les thèmes suivants :

T1 - Filière canne sucre,

T2 - Diversification végétale : Fruits et légumes, Horticulture, Vanille, plantes à parfum et aromatiques et médicinales (PAPAM),

T3 - Filière d'élevage : bovins viande, bovins lait, petits ruminants, porc, volaille, lapin, apiculture,

T4 - Installation des agriculteurs et transmission des exploitations,

T5 - Foncier agricole,

T6 - Autres thématiques.

Le conseil individuel, les diagnostics individuels, l'expérimentation ne relèvent pas de cette mesure.

Bénéficiaires de la mesure : Peuvent bénéficier de ce financement, les organismes intervenant dans le domaine du transfert de connaissance en agriculture, possédant les compétences et capacités nécessaires à la réalisation des actions proposées.

Retrait et remise des projets : Le dossier de consultation relatif au présent appel à projets et le formulaire de demande d'aide sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

www.departement974.fr/actualite/feader-un-soutien-pour-developpement-agricole-rural-de-reunion

Rubrique : « Actualités/appels à projets en cours » - « Dossier 1.2.1 »

Les réponses complètes doivent parvenir au plus tard le **jeudi 01 juillet 2021 à 12h00 (midi) (heure locale)**, sous pli cacheté, en 2 exemplaires papier revêtus des signatures originales ainsi qu'une version numérisée (format non modifiable) sur clé USB.

L'adresse pour l'envoi ou le dépôt des candidatures est la suivante :

Pour les thèmes 1, 2, 3, 4 et 6 les références sont les suivantes :

DAAF	
Pôle Europe et Financement	
Parc de La Providence, 97489 SAINT-DENIS CEDEX	
Objet :	Appel à Projets : « PDRR – AAP 2021_1_TO121 »
Thème :	« A préciser »
"NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis"	

Pour le thème 5 « foncier agricole » les références sont les suivantes :

Mission Europe	
Cellule instruction FEADER	
Bât 3 -1^{er} étage - 26 avenue de la Victoire – 97400 Saint-Denis	
Objet :	Appel à Projets : « PDRR – AAP 2021_1_TO121 »
Thème :	T5 « foncier agricole »
"NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis"	

Pour toute information complémentaire, transmettre un message à sebastien.lesage@agriculture.gouv.fr (thèmes 1,2,3,4 et 6) ou info.ci-feader@cg974.fr (thème 5), avec les références de l'appel à projets.